

PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE MERCREDI 29 JUIN 2016 À BRUXELLES – 17h30

APPROUVE

Présents :

Michel LOUWAGIE – président FRBN
Wouter GEORGES – secrétaire-général FRBN
Christian LIPPENS – conseiller juridique FRBN
Johnny VAN DER STRAETEN, administrateur VZF.
Paul EVRARD – Bernard PAREZ, administrateurs FFBN.

Excusés :

Koen DE CARNE – Lieven DORNEZ, administrateurs VZF.
Sarah SCAILLET, administrateur FFBN.

01. Notules

01.1. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration tenues le 11.05.2016 et le 30.05.2016 sont approuvés.

01.2. Le CA a pris connaissance du procès-verbal provisoire de l'Assemblée Générale FRBN tenue le 11.05.2016 à Bruxelles. Les notules seront transmises à tous les membres de l'AG pour vérification et approbation dans les 30 jours. L'absence de remarque ou de réaction signifie d'office l'approbation du procès-verbal.

02. Finances

02.1. Budget réalisé WP 2016 (jusqu'au Tournoi Qualificatif LEN WP U19 Antalya mai 2016 inclus) :

Le CA a pris connaissance de ce résumé financier, qui est encore à compléter avec plusieurs factures à recevoir pour la location des piscines. Diverse dépenses imprévues de W. VAN HECKE pour l'achat des équipements, matériaux et trolleys ne seront qu'acceptées à condition qu'il y ait une facture au nom de la FRBN et que ces matériaux seront mis à la disposition du Secrétariat FRBN pour usage ultérieure.

Pour la suite de l'année 2016 il reste encore un budget limité disponible.

02.2 SPF Finances : qualification fiscale des indemnités octroyées aux arbitres de water-polo

Le CA a pris connaissance de la suite favorable finale sur la demande de la FRBN relative à l'exonération fiscale pour les indemnités octroyées aux arbitres de water-polo (frais de déplacement ainsi que frais de match). Cet avis favorable est également transmis au COIB. À cet effet la FRBN est une des 1^{ères} fédérations sportives nationales qui a obtenu un tel accord suivant lequel les indemnités pour les arbitres ne sont pas considérées comme défraiement imposable.

Comme suite à cet accord le CA décide qu'à partir de la prochaine saison de water-polo 2016-2017 les frais des arbitres (déplacement + frais de match) doivent obligatoirement payés via un virement au numéro de compte de l'arbitre concerné. Paiement sur place en liquide ne sera donc plus autorisé.

02.3. SPEEDO – FRBN

W. GEORGES fait rapport de ses contacts récents avec Mme VAN DE WALLE de SPEEDO. Contrairement à l'objectif original de négocier de manière collective, SPEEDO préfère explicitement de tenir des négociations séparées avec les 3 fédérations différentes.

Par conséquent M. LOUWAGIE fixera donc au nom de la FRBN un entretien avec R. SMOLDERS. Plusieurs dates de réunion jusqu'à la fin du mois d'août seront proposées.

02.4. Loterie Nationale : nouvelle stratégie de visibilité.

W. GEORGES donne quelques précisions sur la stratégie de marketing adaptée de la Loterie Nationale.

Probablement la FRBN devrait utiliser un nouveau logo (Euromillions) à partir du 01 septembre dans toutes ses communications concernées. En tout cas la FRBN s'est renseigné sur l'usage définitif de ce logo puisque cette éventuelle modification de logo entraînera des frais d'impression correspondants.

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
15/07/2016	29/07/2016	30/07/2016	08/09/2016

P. EVRARD sollicite une aide financière de la FRBN dans les frais de port relatifs à une campagne de promotion de la FFBN quant aux brevets de natation en région de Hainaut. Nonobstant les moyens financiers limités fédéraux le CA approuve cette aide financière pour la fédération régionale de natation FFBN.

03. Rencontres Internationales / Équipes nationales

03.1. NAT. TEAM BEL Water-polo (cf. Pt. 02.1.)

Le CA évalue et examine le fonctionnement national jusqu'au tournoi qualificatif LEN CE U19.

W. GEORGES se réfère à la correspondance récente par email entre W. VAN HECKE (FRBN) et E. AUDENAERT (VZF) au sujet de la continuation du fonctionnement national de sélection à partir de septembre avec des activités pour la catégorie U17 ainsi que la catégorie U20.

En ce qui concerne le CA FRBN, il est pour le moment hors de question d'accepter ces activités.

Selon président LOUWAGIE le fonctionnement futur dépendra de la décision finale sur la (ré-)organisation du water-polo comme sport récréatif et du choix définitif des activités à maintenir au niveau national : voir discussion ultérieure cf. Pt. 04.1.

03.2. Info JO RIO Qualifier Open Water Setubal POR 11-12 JUIN 2016 :

Le CA a pris connaissance des résultats sportifs de cette compétition qualificative Olympique.

MESSIEURS : 33^e place Davy BILLIAU.

DAMES : disqualification Eva BONNET (suite au manœuvre non réglementaire lors du ravitaillement, pourtant à ce moment elle était bien en route vers une qualification Olympique).

Le CA a également pris connaissance de la lettre de sélection nationale Eau Libre pour le CE SEN (M. MATTELAER & D. BILLIAU) ainsi que pour le CM JUN (E. BONNET) à Hoorn (HOL).

Le coach d'E. BONNET demande en outre aussi sa participation au CE JUN Eau Libre à Piombino ITA (septembre), mais ceci dépendra toutefois de la possibilité financière éventuelle au sein de la FFBN.

03.3. CM SWI 25M Windsor CAN 06-11 DEC 2016 :

• Désignation chef de délégation nationale

P. EVRARD signale que ces engagements annuels deviennent peu réalisables pour la FFBN suite à la situation financière.

Sur proposition du président LOUWAGIE le CA examine une répartition des frais du chef de délégation nationale entre les 3 fédérations. Le CA marque son accord sur le principe de partage et à partir de l'année 2017 la FRBN prévoira un budget partiel pour les frais liés au chef de délégation nationale.

• Participation aux diverses conférences internationales, préalables au CM SWI 25M

- **FINA World Aquatics Convention 03-05 DEC : W. GEORGES** assistera à cette convention comme NAT. FED. General Secretary avec l'intervention financière pour travel & hôtel offerte par la FINA (sans aucuns frais supplémentaires pour la FRBN).
- **FINA Swimming Coaches Golden Clinic 04-05 DEC** : suivant le tour de rôle il appartient normalement à la FFBN de désigner un **coach** pour participer à ce clinic international, de préférence un coach qui accompagnera également l'équipe nationale natation à l'occasion du CM SWI 25M qui aura lieu au même endroit.
- **FINA World Sports Medicine Congress 03-04 DEC** : normalement on n'a pas de médecin dans la délégation nationale, éventuellement on pourrait envisager la participation d'un kiné.

• Candidature FINA SWI Official ?

Le CA a pris connaissance du soutien de la FFBN pour proposer M. SCHWALL comme candidat « FINA SWI Official » pour ce CM à condition qu'il n'y ait pas de candidat de la part de la VZF (ce qui n'est pas le cas selon J. VAN DER STRAETEN) et à condition que tous les frais soient à charge de l'officiel concerné en cas d'une désignation éventuelle par la FINA.

Par conséquent W. GEORGES introduira sa candidature auprès de la FINA.

04. Championnats de Belgique

04.1. Water-polo

Le CA a pris connaissance du rapport de F. MERCIER suite à la réunion de calendrier des clubs WP dd. 18.06.2016 et le CA examine quelques remarques formulées.

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
15/07/2016	29/07/2016	30/07/2016	08/09/2016

- Demande Comité Sportif WP VZF relative au water-polo mixte pour dames seniors et garçons U17

M. SARRAZIJN demande une fois de plus l'autorisation exceptionnelle de ce genre de mixité pendant la prochaine saison de water-polo 2016-2017, notamment les Dames Seniors qui peuvent encore jouées dans la division/catégorie d'âge U17 pour garçons.

Le CA ne sait pas donner une suite favorable à cette demande et le CA rappelle que le water-polo mixte entre adultes (seniors) et jeunes (dans n'importe quelle division ou catégorie d'âge) ne sera plus autorisé en aucun cas à partir de la saison WP 2016-2017.

Au cours de la saison WP 2016-2017 il est encore autorisé à titre exceptionnel et pendant une année de transition de joueur avec équipes mixtes composées de garçons U17 & filles U17.

- Projet Waterpolo Online * objections contribution de joueur 15 euro / saison (SEN/U20)

W. GEORGES rappelle le point de départ et la motivation : les recettes de ces contributions de joueur (900 joueurs SEN/U20 x 15 euro par saison = 13.500 euro) seront utilisées pour les frais annuels de WP ONLINE (forfait 9.430 euro par an + formations et services supplémentaires = 11.000 euro) ainsi que pour les frais d'organisation additionnels relatifs aux Championnats de Belgique Water-polo.

- Composition CSWP Nationale

Le CA a pris connaissance de la désignation par la VZF de M. SARRAZIJN comme 2^{ème} délégué dans la CSWP Nationale. Une fois de plus le CA confirme que depuis un certain temps D. POELMANS et W. SYMOENS ne feront plus partie de la CSWP Nationale et par conséquent ils n'ont aucun mandat officiel, ni aucune participation ou implication au niveau national dans la FRBN, et donc absolument pas en toute matière relative à l'organisation des Championnats de Belgique Water-polo.

- Projet Réorganisation Water-polo (national / régional)

Le CA a pris connaissance de 2 documents de travail pertinents établis autrefois :

- Présentation G. CLAES sur le fonctionnement autonome WP (dd. 15/10/2012).
- Projet étude W. GEORGES sur la régionalisation des compétitions belges de water-polo (dd. 18.10.2012).

Président LOUWAGIE se pose des questions sur le maintien des activités WP sur le plan national. Selon P. EVRARD il faudra cependant consulter les dirigeants des clubs WP afin de connaître la direction à suivre à court terme et à long terme.

Finalement le CA décide de retenir les critères suivants sur base desquelles W. GEORGES adaptera et réajustera son projet d'étude, y compris un business plan financier :

- La FRBN maintient sous sa compétence et sa responsabilité au niveau national uniquement l'organisation et la gestion de la Super Ligue Seniors Messieurs, la 1^{ère} Division Seniors Dames, la Division U20 (Garçons) et la Coupe de Belgique A & Dames.
- Tous ces championnats nationaux précités doivent **obligatoirement et sans exception** être joués en piscines de grande profondeur (min. 1,80m sur le champ de jeu complet).
- Les autres divisions et catégories d'âge restantes, à partir de Division II jusqu'à la Catégorie U11 inclus, seront intégralement transférées sous la responsabilité et la compétence des fédérations régionales de natation, conformément à leur compétence décrétable en matière du sport récréatif.

Le CA examine quelques questions au sujet de l'autonomie élargie et l'indépendance relative à l'organisation et la gestion du sport de water-polo :

- Peut-on créer une autonomie totale via une asbl séparée qui pourtant ne sera reconnue nulle part (FINA, LEN, COIB, etc.) mais qui reste donc une partie de l'asbl FRBN ?
- Est-ce qu'on souhaite maintenir l'organisation des championnats nationaux, en cas d'une structure à part et autonome de water-polo ?
- Est-ce que les membres du comité national WP de cet organe autonome seront-ils élus directement par les clubs de water-polo ?

04.2. Palmarès CB SWI & WP 2016.

Le CA a pris connaissance du palmarès annuel des Champions de Belgique Natation & Water-polo.

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
15/07/2016	29/07/2016	30/07/2016	08/09/2016

04.3. Proposition calendrier CB Synchro 2017.

Le CA a pris connaissance de cette proposition récente de la CSSY nationale et le CA a approuvé ce calendrier:

- CK JUN **19.02.2017**
- CB MIN **19.03.2017**
- CB CAD **30.04.2017**
- CB SEN/MAS **01.05.2017**
- CB COMBO **11.11.2017**

05. Courrier

05.1. COIB

- **Assemblée Générale COIB * 10.06.2016 (BELFIUS Congress Center * Bruxelles).**

W. GEORGES donne des précisions sur le déroulement de l'Assemblée Générale :

- Un résultat financier très positif a été réalisé en 2015.
- Plusieurs modifications aux statuts ont été approuvées (suppression limite d'âge administrateurs, max. 5 mandats de 4 ans comme administrateur, max. 4 mandats de 4 ans comme président).

- **Rencontre de presse équipe Olympique SWI JO RIO 2016 : samedi 16 juillet à partir de 10h00 * Centre Natation Wezenberg Anvers.**

- De commun accord entre COIB, FRBN et les directeurs techniques la date ainsi que le lieu ci-dessus ont été fixés pour la présentation de l'équipe Olympique natation à la presse. Le déroulement et l'invitation doivent encore être rédigés en détail.
- Le COIB établira la sélection définitive le 11 juillet et la communiquera officiellement le 12 juillet, y compris les coaches désignés qui seront accrédités. Le départ du TEAM SWI vers le centre d'entraînement Uberlandia est prévu le 18 juillet.

- **Relay Only Swimmers ?**

- À la demande du COIB la FRBN doit au plus tard le 01.07.2016 introduire une proposition afin de communiquer de manière formelle et dans le délai imposé le nom ou les noms des éventuels « Relay Only Swimmers » à la FINA.

W. GEORGES donne quelques précisions :

- Un Relay Only Swimmer doit être annoncé à l'avance pour un team de relais spécifique.
- Un Relay Only Swimmer doit en tout cas avoir réalisé le temps individuel FINA B dans la distance correspondante et le style du relais.
- Un Relay Only Swimmer doit aussi avoir nagé obligatoirement dans le relais de l'épreuve concernée, soit en éliminatoires, soit en finale. Sinon le team de relais sera disqualifié.
- Même si la qualification individuelle est encore possible jusqu'au 03 juillet, ces Relay Only Swimmers doivent être déjà proposés à la FINA le 01 juillet.
- Après entretien téléphonique avec E. DESMEDT, W. GEORGES signale que, malgré la mention à la liste de sélection COIB de 4 athlètes par relais SWI, il reste bien possible pour la FRBN de présenter un nageur « réserve » sur base d'une motivation et couverture sportive.
- Sur base des rankings actuels Olympiques des nageurs belges aux deux épreuves concernées (100m NL / 200m NL), il s'avère que les nageurs ayant les 4 temps les plus rapides sont tous déjà qualifiés à une épreuve individuelle.

Après discussion le CA a jugé que D. DEKONINCK (5^e place BEL) doit être proposé comme Relay Only Swimmer pour les deux relais (4x100 NL & 4x200 NL). Toutefois la CSNA Nationale sera encore consulté à ce sujet avant de transmettre ce nom pour confirmation au COIB et ensuite pour communication à la FINA.

- **Info stage Lanzarote Team Belgium (06-19 nov 2016)**

Le CA a pris connaissance de cette invitation. Le CB SWI 25M (12-13 nov) tombe une fois de plus au milieu de ce stage. On vient de proposer au COIB d'accepter encore la participation directement après le CB 25M, à savoir du 14 au 19 novembre.

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
15/07/2016	29/07/2016	30/07/2016	08/09/2016

- **Journée d'étude SIGGS « Good Governance in Sport » * 07.06.2016**

W. GEORGES a assisté à cette journée d'étude dont les présentations avec « case studies » et résultats généraux sont distribuées via email.

05.2. FINA

- **Update FINA Whereabouts / Registered Testing Pool Q3 2016** : P. TIMMERS – L. CROENEN.

Le CA a pris connaissance du communiqué de presse de la FINA au sujet de leur Out of Competition Testing Programme afin de justifier l'intensité des contrôles antidopage dans les nations importantes comme RUS, CHN, BRA, etc.

W. GEORGES fait également mention d'une déclaration importante sur la jurisprudence du TAS, dans laquelle on confirme que les tribunaux allemands ne sont pas compétents pour revoir ou casser une décision définitive du TAS. Pour tout dire, la position du TAS en tant que tribunal d'arbitrage en dernière instance qui prend une décision irrévocable, a été confirmée de manière formelle.

- **FINA Swimming Officials Liste N° 19 (01.01.2017-31.12.2020)** :

Le CA entérine les nouvelles candidatures ainsi que la prolongation des officiels actuels pour cette liste FINA :

- 2 Referees : Ronny BUGGENHOUT (prolongation) – Patrick BUVE (nouveau candidat).
- 2 Starters : Remi JAYMAERT (prolongation) – Tony HALSBERGHE (nouveau candidat).

- **FINA Open Water Swimming List N° 12 (01.01.2017 – 31.12.2020).**

Le CA entérine la prolongation de l'officiel actuel F. JOOS.

À partir de 2016 les nouveaux candidats comme Officiel OW FINA doivent également suivre et réussir à une formation obligatoire internationale afin de recevoir et de maintenir leur statut FINA, par analogie avec les disciplines WP & SY.

05.3. LEN :

- **Commentaires relatifs au meeting Ville d'Anvers & VZF dd. 03.06.2016 en fonction d'une candidature éventuelle CE JUN SWI 2021.**

À la demande de la Ville d'Anvers un 2^{ème} entretien d'information a été tenu en fonction d'une candidature éventuelle pour l'organisation du CEN JUN SWI 2021. À l'heure actuelle la FRBN et la VZF offrent seulement leur collaboration en fournissant dans cette phase préliminaire et préparatoire des renseignements supplémentaires et utiles sur cet événement à la Ville d'Anvers. Pour le moment il n'existe aucun engagement au sein de la VZF quant à une nouvelle organisation CEJ.

Aussi la FRBN ne peut en aucun cas donner une aide ou garantie financière à cette organisation vu ses moyens limités.

- **Minutes LEN Bureau Meeting Londres 07.05.2016, 08.05.2016 & 14.05.2016.**

Le CA a pris connaissance de ces procès-verbaux.

05.4. VZF :

Le CA a pris connaissance du procès-verbal provisoire de l'Assemblée Générale VZF à Anvers dd. 19.03.2016.

Le CA a pris connaissance du procès-verbal de l'Assemblée Générale du Tribunal Dopage Flamand à Bruxelles dd. 14.04.2016. Après 2 mandats statutaires F. VAN HUYNEGHEM doit mettre un terme à sa présidence du TDF.

05.5. FFBN :

P. EVRARD rappelle que la FFBN doit conduire une gestion financière très stricte et sévère suite à la considérable diminution de leurs subsides attribués par la Communauté Française.

06. Divers

06.1. Commission de Discipline Water-polo

Le CA entérine le Tableau des Sanctions Automatiques adapté qui entre en vigueur à partir de la prochaine saison WP 2016-2017. Il s'agit d'une simplification de la procédure relative à une carte rouge pour un coach pour contestation d'une décision arbitrale.

06.2. Update calendrier réunions nationales FRBN 2016

Le CA a fixé définitivement la date de réunion pour le mois de septembre.

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
15/07/2016	29/07/2016	30/07/2016	08/09/2016

06.3. Hommage A. VANDER BEKEN

Président LOUWAGIE et P. EVRARD détermineront la date et le lieu pour cet hommage prévu.

06.4. Varia :

Néant

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE.

Le rapporteur, Wouter Georges, Secrétaire-Général

<p>PROCHAINE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION : JEUDI 08 SEPTEMBRE 2016 – 17u30 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES</p>

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
15/07/2016	29/07/2016	30/07/2016	08/09/2016